



## Le S3PI de l'Artois vous relaye quelques informations

Bonjour à tous, au programme de ce nouveau numéro, PFAS : un nouveau plan d'action interministériel et la décision historique de la CEDH sur le climat ...

Pour rappel, cette lettre vise à relayer un certain nombre d'informations en lien avec l'adn du S3PI Artois. Ainsi les propos tenus dans les articles associés à cette lettre hebdomadaire n'engagent que leurs auteurs.

Bonne lecture,

L'équipe du S3PI Artois

## FOCUS

### Hauts-de-France

#### **L'Agence d'urbanisme du Pays de Saint-Omer en première ligne pour la gestion de l'eau**

Depuis 2016, l'Agence d'urbanisme et de développement du Pays de Saint-Omer s'est engagée dans la gestion proactive de l'eau sur son territoire, bien avant les récentes inondations catastrophiques. Grâce au Fonds eau de la CAPSO, alimenté par une contribution de un euro par habitant et par an, plus de 160 000 personnes ont bénéficié d'améliorations dans l'accès à l'eau et à l'assainissement à travers une soixantaine de projets mondiaux. En parallèle, l'architecte-paysagiste Iris Chervet a remporté un concours d'architecture européen pour ses travaux sur des parcs hydro-productifs à Saint-Omer, inspirant ainsi de nombreux projets de l'agence. Cette approche est intégrée dans divers projets d'aménagement urbain, avec une prise en compte significative de la gestion de l'eau, notamment dans des lieux comme le jardin public d'Arques, le centre-bourg de Wittes et le quartier Maillebois à Longuenesse. Joël Duquenoy, président de l'agence, souligne l'importance de développer une culture du risque lié à l'eau, un élément crucial abordé également dans le plan de résilience de l'État après les inondations récentes.

[La Voix du Nord : "Comment le Pays de Saint-Omer intègre la question de l'eau dans ses futurs aménagements urbains" - 07/04/2024](#)

#### **Dunkerque franchit une étape décisive vers la décarbonation industrielle**

Le grand port maritime de Dunkerque a franchi une étape importante dans son projet de décarbonation avec la signature de la convention de financement liée au dispositif Zibac. Lauréat de cet appel à projets visant à réduire les émissions de CO2 des sites industriels, Dunkerque s'est engagé dans un projet nommé DKarbonation, axé sur la sobriété énergétique, l'économie circulaire et le traitement du CO2. Ce projet vise à réduire de 30 % les émissions du site d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en 2050. Il comprend également la mise en place d'infrastructures telles qu'un champ éolien offshore, des EPR, un champ photovoltaïque et des équipements pour la production, le stockage et le transport d'hydrogène et de CO2. Le financement de Zibac, d'un montant de 27,2 millions d'euros, permettra de réaliser les études nécessaires pour concrétiser ces projets, qui sont cruciaux pour atteindre les objectifs fixés.

**Artois :**

**Angres : Plus qu'une étape pour l'exploitation du Gaz de Mine**

La construction d'une petite centrale électrique à Angres, utilisant le grisou provenant de l'ancien puits 6 bis, est sur le point d'être achevée. Gazonor, filiale de la Française de l'énergie, a pratiquement finalisé le projet, mais attend désormais une autorisation finale pour le raccordement. Cette autorisation est soumise à une enquête publique qui a débuté jeudi 28 mars et qui durera un mois, permettant aux parties intéressées de formuler leurs observations et commentaires. Une fois cette étape franchie, la centrale pourra valoriser le méthane contenu dans le grisou pour produire de l'électricité, contribuant ainsi à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Malgré le quasi-achèvement des travaux de construction de la centrale électrique à Angres, l'obtention de l'autorisation finale reste en suspens, soumise à une enquête publique. Cette centrale, qui utilisera le grisou pour générer de l'électricité, constitue un projet avancé de Gazonor, visant à valoriser le méthane contenu dans les anciennes mines. Une fois approuvé, le projet permettra de contribuer à la transition énergétique en transformant un gaz potentiellement nocif en une source d'énergie renouvelable, marquant ainsi une étape importante vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la région.

[La Voix du Nord : "Plus qu'un obstacle à franchir pour l'exploitation du gaz de mine à Angres" - 23/03/2024](#)

[Accéder à l'enquête publique](#)

## Agenda

**Décarbonation Acte I**

**Les Gaz renouvelables, une clé de la décarbonation du mix énergétique**

Présentiel (Béthune) & distanciel

28 mai 2024

14:00-17:00

Ordre du Jour & Inscriptions : cliquez sur l'image

Attention places limitées

## 28 Mai : Décarbonation Acte I

Les S3PI des Hauts-de-France (Artois, Côte d'Opale-flandres, Hainaut-Cambrésis-Douais) organisent en partenariat avec GRDF et GRTGaz un évènement le 28 mai prochain.

[Ordre du Jour & Inscriptions](#)



# 14 mai : Recyclage des batteries

Les S3PI des Hauts-de-France (Artois, C te d'Opale-flandres, Hainaut-Cambr sis-Douaisis) sont partenaires de l' v nement organis  par le P le de Comp titivit  TEAM2 sur les  tapes clefs du recyclage des batteries de la mobilit   lectrique qui aura lieu le 14 mai prochain.

+ d'infos



## RISQUES TECHNOLOGIQUES

### Explosion et incendie dans une usine   S te : Un bless  grave et  vacuations pr ventives

Une explosion s'est produite dans l'usine Saipol   S te, d clenchant un incendie dans l'apr s-midi du mercredi 10 avril. L'incident a d but  dans un entrep t d'est rification, o  300m<sup>3</sup> de diester  taient pr sents. Un employ  a  t  gravement bless  et  vacu  par h licopt re vers un h pital. Deux cents personnes ont  t   vacu es de la zone par mesure pr ventive. Les autorit s ont mis en place un important dispositif de secours, impliquant notamment des  quipes de lutte contre les incendies, des v hicules de d tection et des moyens de s curit  de la police. Le site de l'explosion est class  Seveso seuil bas, entra nant le d clenchement des plans de sauvegarde des communes de S te et de Frontignan. L'entreprise Saipol, sp cialis e dans la transformation de graines ol agineuses en biocarburant, a pris des mesures de pr caution, y compris des pr l vements d'air et de sol, avec des premiers r sultats rassurants.

[Le Journal Toulousain.fr : "Explosion dans une usine class e Seveso au port de S te" - 10/04/2024](https://www.lejournal-toulousain.fr/actualites/10/04/2024/explosion-dans-une-usine-class e-seveso-au-port-de-s te)



### **Le BEA-RI publie son rapport 2023**

Le BEA-RI réalise, en pleine transparence et de manière indépendante des industriels et des autorités de contrôle, des enquêtes techniques sur les accidents industriels les plus importants pour en déterminer les causes et faire progresser la sécurité.

En 2023 12 enquêtes techniques ont été ouvertes sur l'ensemble du territoire national, 9 rapports ont été rendus publics, de nombreuses recommandations ont été émises.

[Consulter le rapport](#)



## Journée Nationale de la Résilience 2024

L'appel à projets pour la Journée Nationale de la Résilience face aux risques Majeurs 2024 est ouvert.

Pour rappel, la journée "tous résilients face aux risques" vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques majeurs, naturels et technologiques, qui les environnent, dans une logique d'actions concrètes et dans l'objectif de contribuer à la préparation de tous aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe.

[Accéder à l'appel à projets](#)



## SANTÉ-ENVIRONNEMENT

### **Climat : la CEDH rend une décision historique**

La Cour européenne des Droits de l'Homme (CEDH) a rendu un jugement historique le 9 avril, condamnant la Suisse pour inaction climatique, suite à une plainte du collectif Aînés pour le climat. La CEDH a estimé que la Suisse violait le droit au respect de la vie privée et familiale ainsi que l'accès à un tribunal, en raison de son manque d'initiatives pour lutter contre le changement climatique. Bien que deux autres requêtes n'aient pas abouti, cette condamnation de la Suisse marque un précédent important dans le domaine de la responsabilité climatique.

[L'info durable : " Inaction climatique : 2 minutes pour tout comprendre au jugement historique de la CEDH" - 10/04/2024](#)

### **Nouveau plan d'action interministériel sur les PFAS : élargissement des mesures et coopération européenne**

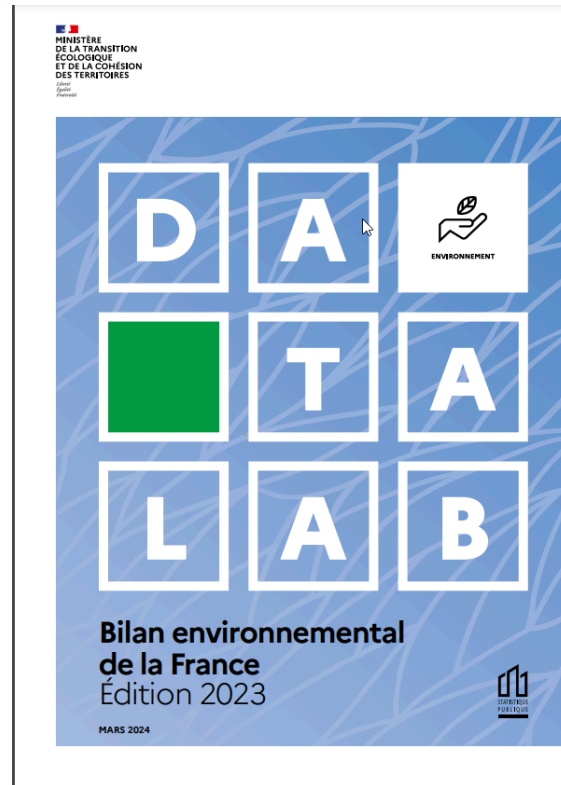
Le nouveau plan d'action interministériel sur les PFAS, dévoilé suite aux discussions sur la proposition de loi PFAS, se substitue au précédent plan de 2023 et intègre les recommandations du député Cyrille Isaac-Sibille. Axé sur cinq axes principaux, le plan vise à approfondir la connaissance et la surveillance des PFAS, notamment dans les eaux usées et les rejets atmosphériques des incinérateurs. Il prévoit également une surveillance accrue dans les sols, les denrées alimentaires et les matières fertilisantes, ainsi que des études sur les effets des PFAS sur la biodiversité et les populations. Au niveau européen, le plan vise à soutenir les propositions de restriction des PFAS et à harmoniser les réglementations sectorielles. En associant les acteurs économiques, il cherche également à promouvoir

l'innovation pour réduire l'utilisation des PFAS. Enfin, il prévoit des actions de sensibilisation et d'information du public.

[Actu-Environnement : "Le Gouvernement met à jour son plan PFAS" - 05/04/2024](#)

Sur le même sujet :

[Localtis : "Les PFAS plus que jamais dans le collimateur" - 08/04/2024](#)



### **Bilan Environnemental de la France : un bilan mitigé et des défis persistants**

Le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique a publié le Bilan environnemental de la France pour l'année 2021, mettant en lumière les efforts financiers déployés pour la protection de l'environnement. Les dépenses, en constante augmentation, s'élèvent à 60 milliards d'euros, principalement allouées à la gestion des déchets et des eaux usées. Les administrations publiques sont les principales sources de financement, suivies par les entreprises et les ménages. Malgré des progrès notables dans certains domaines, comme la qualité de l'eau et de l'air, la situation reste préoccupante, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité en déclin. La France enregistre le plus grand nombre de catastrophes naturelles en Europe, avec des coûts importants associés, en particulier liés aux inondations et à la sécheresse.

[Localtis : " Bilan environnemental de la France : des dépenses toujours à la hausse mais des résultats contrastés" - 06/03/2024](#)

[Consulter le bilan environnemental](#)



**TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

### **L'Ademe relance l'Appel à Projets CSR**

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a lancé un nouvel appel à projets visant à soutenir l'implantation de nouvelles installations de production d'énergie à partir de combustibles solides de récupération (CSR). Les projets éligibles, à soumettre avant le 16 juin, concernent les installations relevant de la rubrique des installations classées pour l'environnement (ICPE) 2971, avec des subventions pouvant atteindre jusqu'à 40 % des investissements éligibles. Les projets sélectionnés contribueront à la réduction de l'enfouissement des déchets, au recyclage accru des déchets non dangereux, à la réduction de la consommation d'énergie fossile, et à l'augmentation de la fourniture de chaleur renouvelable par les réseaux de chaleur, en ligne avec les objectifs nationaux de la loi. Depuis 2016, dix-neuf chaufferies ont été retenues dans le cadre de cette initiative, représentant une puissance thermique de 700 mégawatts et permettant d'éviter l'émission de 400 000 tonnes de CO2 par an.

[Actu-Environnement : " Combustibles Solides de Récupération : L'Ademe relance son appel à projets" - 22/03/2024](#)

[Accéder à l'Appel à Projets](#)

## **POLITIQUES PUBLIQUES**

### **Le Parlement européen adopte des mesures environnementales majeures**

Lors d'une séance plénière, les eurodéputés ont approuvé plusieurs textes environnementaux après des négociations avec les États membres. La refonte de la directive sur les eaux résiduaires urbaines a été adoptée, incluant pour la première fois la pollution par les biomédias. Un nouveau cadre de certification volontaire pour les absorptions de carbone a également été adopté, offrant des revenus supplémentaires aux agriculteurs qui stockent du carbone dans les sols. Les députés ont aussi approuvé un règlement visant à réduire les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie, ainsi que des réformes des marchés de l'électricité et du gaz pour les rendre plus stables et écologiques. Enfin, la révision de la réglementation européenne sur le mercure a été validée, tout comme le règlement relatif aux émissions des nouveaux camions et bus, malgré un risque de rejet. Ces textes nécessitent maintenant la validation des États membres avant leur publication.

[Actu-Environnement : " Méthane, eaux usées, gaz vert : le Parlement européen valide de nouvelles réglementations" - 11/04/2024](#)

### **Adoption controversée de la fusion entre l'IRSN et l'ASN**

Le Parlement a définitivement adopté la loi fusionnant l'IRSN et l'ASN pour créer l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR), malgré les mises en garde de spécialistes de la sûreté nucléaire. Cette fusion, décidée par Emmanuel Macron en février 2023, vise à regrouper les compétences dans une seule entité afin de se concentrer sur les enjeux prioritaires de sûreté. Bien que saluée comme une étape majeure dans la relance du nucléaire par le gouvernement, cette réforme a rencontré une forte opposition de la part des groupes parlementaires de gauche et des experts, qui craignent une remise en cause du système de gouvernance dual reconnu à l'international. Malgré ces critiques, le projet de loi a été adopté, marquant une évolution majeure dans la gouvernance de la sûreté nucléaire en France, mais suscitant également des préoccupations quant à ses implications sur la transparence et la sécurité.

[Actu-Environnement : " La loi créant l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection est définitivement adoptée" - 10/04/2024](#)

### **Création de l'Observatoire des ENR et de la biodiversité**

Le décret publié au Journal officiel le 7 avril met en place l'Observatoire des Énergies Renouvelables (ENR) et de la biodiversité, conformément à la loi de mars 2023. Cet observatoire a pour mission de synthétiser les connaissances sur les impacts des ENR terrestres sur la biodiversité et de diffuser ces

informations auprès du public et des parties prenantes. Mis en œuvre par l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence de la transition écologique (Ademe), il est placé sous le pilotage des ministres de l'Énergie et de l'Environnement. Cependant, la gouvernance de l'observatoire, exclusivement aux mains de l'État et de ses établissements publics, suscite des critiques de la part de certains, comme France Nature Environnement (FNE), qui plaide pour une ouverture aux scientifiques afin d'assurer l'objectivité des analyses et des pratiques à développer.

[Actu-Environnement : "Le Gouvernement crée un Observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité" - 08/04/2024](#)

[Consulter le décret](#)

### **Une nouvelle Concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires :**

La France lance une concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires au-delà de quarante ans d'activité. La mission, pilotée par le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), concerne vingt réacteurs de 1 300 mégawatts électriques (MWe) en activité. Cette démarche volontaire, supervisée par deux garants de la Commission nationale du débat public, s'étend jusqu'au 30 juin et s'inscrit dans le quatrième réexamen périodique lancé en 2017. La prolongation au-delà de quarante ans nécessitera un réexamen périodique complet et favorable à la poursuite de l'activité, soumis à une procédure longue et publique.

[Actu-Environnement : "Nucléaire : le public invité à s'exprimer sur la prolongation des réacteurs de 1 300 MW" - 18/01/2024](#)

[Accéder à la concertation](#)

## **Textes Officiels**

**Arrêté du 8 avril 2024** abrogeant l'arrêté du 31 janvier 2024 fixant les modalités de l'expérimentation « Mieux reconstruire après inondation » créée par l'article 224 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

**Décret n° 2024-315 du 6 avril 2024** relatif à la création d'un observatoire des énergies renouvelables et de la biodiversité

[legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

**Arrêté du 22 mars 2024** portant désignation des communes dans lesquelles s'applique le dispositif expérimental « Mieux reconstruire après inondation »

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

S3PI de l'Artois  
12 Avenue de Paris  
Centre Jean MONNET  
62400 Béthune  
[www.s3pi-artois.fr](http://www.s3pi-artois.fr)



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur S3PI-Artois.

[Se désinscrire](#)

